



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de HUMBERT (Louis), « Biographie de Joachim du Bellay », *La Défense et Illustration de la langue française suivie De la Précéllence du langage françois par Henri Estienne*, DU BELLAY (Joachim), p. 1-35

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1940-9.p.0011](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1940-9.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.



BIOGRAPHIE DE DU BELLAY

LA famille du Bellay (à l'origine Berlay) est une des plus anciennes de France. Moréry la fait remonter à un certain Emenon, qui fut comte de Poitiers et d'Angoulême à la fin du VII^e siècle. Elle s'est signalée par les grands hommes qu'elle a produits, les dignités qu'ils ont possédées, les services qu'ils ont rendus à leur pays. On y compte plusieurs hommes de guerre, des diplomates, des prélats, des abbesses. Un de leurs ancêtres se distingua en Terre-Sainte avec Richard Cœur-de-Lion, un autre à Cérizoles, un autre encore à Azincourt.

Joachim du Bellay, celui dont nous avons à nous occuper ici, était fils de Jean du Bellay, comte de Gonnor, qui fut capitaine de 40 hommes d'armes, se battit plusieurs fois contre les Anglais et fut envoyé de La Rochelle à Brest secourir cette ville assiégée par le maréchal de Rieux. Sa mère, Renée Chabat, était dame de Liré et de la Turmelière. Liré est un gros bourg, situé près d'Ancenis (Loire-Inférieure), mais dans l'ancienne province d'Anjou, à 12 lieues d'Angers; la Turmelière est le nom d'un château sur le territoire

de Liré, lequel a été détruit en partie par les Vendéens, en 1793, mais dont il reste encore des ruines imposantes. C'est dans ce château que naquit Joachim, probablement à la fin de 1524.

La branche des Bellay à laquelle il appartenait était la branche aînée et descendait d'Eustache de Bellay, fils de Jean IV. La branche cadette, connue sous le nom de branche de Langey, sortait de Louis du Bellay, troisième fils du même Jean IV. On compte dans celle-ci quatre frères, dont trois furent particulièrement célèbres. Il est nécessaire d'en dire quelques mots parce que, oncles à la mode de Bretagne de Joachim, ils lui furent utiles en plus d'une occasion.

Guillaume du Bellay (1491-1543) connu aussi sous le nom de Guillaume de Langey, avait suivi de bonne heure la carrière des armes et il passait pour l'un des meilleurs capitaines de son temps. On le voit en 1520 au Camp du Drap d'or où se rencontrèrent François I^{er} et Henri VIII, et c'est lui qui a raconté que la dépense y fut telle que plusieurs seigneurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés. Cinq ans après, quand le roi fut fait prisonnier à Pavie, il lui prêta dix mille écus pour sa rançon; François I^{er} lui en sut grand gré, le chargea de plusieurs ambassades et le nomma, en 1537, vice-roi du Piémont. Il s'y battit souvent et bravement, et reprit plusieurs places importantes sur les Impériaux. Brantôme raconte qu'il dépensait beaucoup d'argent (il s'endetta de plus de 300 mille livres) pour payer des espions et que, tout en restant dans les plaines du Piémont, il savait à l'avance tout ce qui se tramait en Picardie et dans les Flandres, et en prévenait exactement le roi tout surpris plus tard de voir les événements se dérouler comme il en avait été informé pré-

cédemment. En 1542, il voulut renseigner François I^{er} sur certaines choses très secrètes sur lesquelles il ne voulait pas écrire. Il partit en litière, malgré la mauvaise saison; mais tout perclus de rhumatismes et accablé de fatigues, il tomba malade à Saint-Symphorien de Lay, près de Lyon, et y mourut.

Son frère, Jean du Bellay (1492-1560) d'abord évêque de Bayonne, puis de Paris, fut ambassadeur à Londres en 1527; en 1529, il s'associa à Budé pour demander à François I^{er} de nommer des professeurs royaux qui formèrent un peu plus tard le Collège de France. En 1533, il s'attira la faveur du pape Clément VII pour avoir prononcé devant lui à Marseille, une harangue improvisée, lorsque François I^{er} vint conclure avec le pape le mariage du duc d'Orléans (le futur roi Henri II) avec Catherine de Médicis. Chargé de la délicate mission d'étouffer le schisme naissant entre Henri VIII et le pape, il y serait peut-être arrivé par son habileté et son éloquence, si un courrier, envoyé d'Angleterre à Rome, y était parvenu au jour fixé. Créé cardinal par Paul III en 1535, il avait à Rome Rabelais comme médecin; mais François I^{er} qui avait en lui la plus grande confiance, le rappela auprès de lui et le nomma lieutenant-général du royaume quand Charles-Quint envahit la Provence en 1536, et il le chargea de défendre la Picardie, la Champagne et Paris. Le cardinal réunit vingt mille pionniers pour fortifier en hâte la capitale. On ne sait jusqu'où serait allée sa faveur; mais à l'avènement d'Henri II, son crédit fut battu en brèche par le cardinal de Lorraine et, comme il n'avait plus rien à faire en France, il dut se retirer à Rome où il devint doyen du Sacré-Collège et continua, sans être ambassadeur officiel, à rendre service à la France, ainsi que l'ont

fait de nos jours plusieurs cardinaux de curie. Nous le retrouverons un peu plus loin.

Un de ses frères plus jeunes, Martin du Bellay, mort en 1546, fut évêque du Mans, donna la tonsure à Ronsard, et eut, comme secrétaire, le poète Jacques Pelletier. Il consacrait ses moments de loisir à des travaux d'horticulture et avait fait de son jardin de Touvoye, un des plus riches de son temps par les plantes étrangères qu'il y acclimatait. C'est lui, croit-on, qui fit le premier pousser en France la nicotiane, c'est-à-dire le tabac.

Petit-neveu de ces personnages, Joachim ne paraît pas avoir été beaucoup aidé par eux pendant son enfance. Il avait d'ailleurs perdu de bonne heure son père et sa mère qu'il connut peu, sans doute, car il n'en parle pas dans ses ouvrages. Né souffreteux et maladif, il n'eut pas une enfance heureuse sous la tutelle d'un frère qui avait hérité de la terre de Gonnor, tandis que lui-même conservait celle de la Turmelière. Il grandit sans beaucoup d'instruction, comme aussi sans affection et sans caresses. Dans une des pièces en vers latins qu'il écrivit plus tard à ses amis pour raconter sa vie et épancher son cœur, il se compare à une tendre fleur que, dans un vert jardin, nulle onde n'arrose, nulle main ne cultive. Quand sa santé le lui permettait, il se promenait sans doute beaucoup dans les environs de son château, à l'ombre des bois ou sur les bords de la Loire, vivant de la vie des paysans qui lui apprenaient leurs chansons, et surtout rêvant beaucoup. On sait qu'il songea, et c'était naturel, à la carrière des armes ; mais il était d'un tempérament trop faible pour porter le haume et l'épée ; on ne croit pas qu'il ait jamais pensé à entrer dans les ordres. Il préféra, « pour parvenir dans

les emplois publics à l'exemple de ses ancêtres », aller étudier le droit à l'Université de Poitiers, l'une des plus célèbres de ce temps-là. Ce fut dans cette ville qu'il connut Aubert, le futur imprimeur de ses œuvres, Antoine de Baïf, les Sainte-Marthe, Jean de la Péruse, Charles Toutain, Vauquelin de la Fresnaye, Bergier de Montembeuf et Tiraqueau, tous célèbres plus tard comme humanistes ou jurisconsultes. Il y connut surtout Muret, qui, du même âge que lui, le prit en affection, lui donna des leçons de latin et, entre autres auteurs, lui fit expliquer Plaute et l'*Amphitryon*.

A la fin d'une année d'étude, il retournait de Poitiers à la Turmelière, quand sur la route, dans une hôtellerie, il rencontra un grand jeune homme, bien fait de sa personne, élégant, beau parleur, dont les conseils devaient décider de son avenir. C'était Pierre Ronsard qui, revenant de Gascogne, regagnait Paris. Les deux jeunes gens eurent bientôt fait connaissance. Ils avaient des amis, des parents communs. Ronsard n'avait-il pas, quatre ou cinq ans auparavant, moitié comme page, moitié comme secrétaire, accompagné Guillaume de Langey en Piémont? N'avait-il pas, un peu plus tard, lors de l'enterrement de celui-ci dans la cathédrale du Mans, été tonsuré par l'évêque, oncle de Joachim? Il raconta qu'il avait été, tout jeune encore, au service du dauphin, du duc d'Orléans, de Madeleine de France. Il avait déjà voyagé en Flandre, en Ecosse, en Italie. Ayant perdu son père en 1544, il en avait trouvé un second en M. de Baïf dont il avait été secrétaire à la diète de Spire. Frappé d'une surdité précoce qui le rendait impropre à porter les armes, il voulait demander aux Muses la gloire que Mars lui refusait, et résolu à étudier à fond les poètes anciens, il s'était remis ou plutôt

mis à l'école. Avec le fils de M. de Baïf, dont il était comme un jeune Mentor, il suivait à Paris, au collège de Coqueret, les savantes leçons du « divin » Daurat ou Dorat (de son vrai nom Disnemandy) et apprenait le grec avec lui; d'autre part il avait déjà composé quelques vers français. Du Bellay avoua que lui aussi en avait écrit. Les deux amis, ils l'étaient devenus, se communiquèrent leurs œuvres; Ronsard fut loué par Du Bellay, qui de son côté encouragea Joachim et lui proposa de venir à Paris s'asseoir sur les bancs du même collège, au lieu de retourner quelques mois plus tard à Poitiers. En somme, le jeune Angevin était son maître et n'avait de conseils à demander à personne; il accepta. Firent-ils route ensemble? Rien ne prouve le contraire. Ce qui est certain, c'est que peu de temps après ils se trouvaient tous deux à Paris.

Le collège de Coqueret avait été fondé vers le milieu du xv^e siècle par Nicolas Coquerel ou Coqueret et installé dans la basse-cour de l'ancien hôtel de Bourgogne, rue des Sept-Voies, sur la montagne Sainte-Genève. En 1546, Daurat en était devenu le principal. Il savait du grec autant que personne en France et, connaissant bien cette langue, aimait à l'enseigner à des jeunes gens qui étaient plus encore ses amis que ses élèves. Il y en avait là de tout âge et, en ce moment même, l'un deux, Nicolas Denisot, qui devait acquérir quelque réputation comme poète et comme peintre, avait plus de trente ans. Daurat lisait, expliquait, commentait Platon, Eschyle, Aristophane, Pindare même qui alors était à peine connu à Paris, et dont le texte était encore mal établi. Les élèves étaient chargés de traduire tous ces auteurs en latin et en français. Ronsard s'était chargé de *Plutus*, Amédée Jamin de plusieurs chants de

Illiade et de l'*Odyssée*, Lancelot de Carle des *Ethiopiennes* d'Héliodore, Belleau des *Odes* d'Anacréon.

On ne négligeait pas les auteurs latins. Il semble qu'on expliquait surtout Virgile, Ovide, Horace, quelques discours de Cicéron, plusieurs livres de Quintilien. Du Bellay, encore trop faible pour traduire du grec, avait entrepris de mettre en français le quatrième et le sixième livre de l'*Enéide*. Enfin les auteurs italiens, Pétrarque et l'Arioste, pour ne citer que les principaux, étaient lus aussi et commentés. Certains auteurs étaient expliqués en commun, d'autres étudiés séparément par chacun des condisciples, parfois même à la chandelle pendant une partie de la nuit. Tous ne cessaient de se communiquer leurs découvertes, leurs réflexions, admirable travail collectif qui fait songer à celui qui se pratiqua plus tard dans l'ancienne Ecole normale où l'on s'instruisait autant par les conversations entre camarades que par les conférences des professeurs.

Au début Ronsard, du Bellay et Baif formèrent avec Daurat un petit groupe d'intimes qu'ils se plaisaient à nommer entre eux *la Brigade*. Plus tard leur nombre s'augmenta et Ronsard ayant remarqué qu'ils étaient sept, eut l'idée de les comparer aux sept étoiles de la Pléiade, ce que l'on avait fait jadis pour les sept poètes d'Alexandrie dont les plus connus étaient Théocrite, Apollonius et Callimaque. Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici les noms des sept poètes de la *Pléiade* française, dont plusieurs peuvent échapper à la mémoire même des érudits comme y échappent aussi parfois quelques-uns des noms des neuf Muses; c'étaient, outre les quatre qui formaient la première brigade, Remi Belleau, dit le peintre de la nature, Jodelle, le futur auteur de *Cléopâtre captive* et

de *Didon*, et Pontus de Thiard, l'Anacréon français.

Plusieurs de ces jeunes gens avaient déjà des amis à la cour, parmi les grands seigneurs et les grandes dames dont ils commençaient à célébrer dans leurs vers, les mérites ou les bontés. François I^{er}, le restaurateur des belles-lettres, leur témoignait quelque faveur ; mais quand ils quittaient leur collège pour se lancer ainsi dans le monde, ce ne pouvait être, si on peut ainsi parler, que des sorties particulières. Plus souvent ils faisaient en commun, surtout à la belle saison, des promenades, des excursions aux environs de Paris, sur les bords de la Bièvre, de la Marne ou de la Seine, à Arcueil, à Vanves, à Meudon, à Saint-Cloud.

M. Chamard, qui a consacré à Du Bellay un livre si substantiel et si intéressant, semble avoir pris plaisir à reconstituer, d'après quelques vers latins de son auteur, une de ces échappées de la Pléiade et je ne peux résister au désir de citer, en partie, ce récit plein d'humour, ne fût-ce que pour donner à ceux qui le liront, l'envie de compléter cette lecture par celle de tout le volume.

« Ce jour-là, vrai jour de fête, on s'est levé de grand matin. Dès avant l'aurore, le collège est en mouvement : en guise d'aubade, on joue du chalumeau, on sonne de la guitare, on chante, on danse, on rit. La petite troupe se met en marche, les uns montés sur des ânes, les autres à pied. On emporte une quantité respectable de victuailles, andouilles, jambons, pâtés, boudins, satoussons, cervelas, pains d'épices, sans compter les bouteilles ; car nos écoliers sont de forts mangeurs et de forts buveurs. Daurat les conduit et tous s'en vont joyeux. Naturellement Du Bellay, Ronsard et Baïf sont ensemble. Urvoy porte au bout d'une gaule un flacon de vin blanc orné de lierre, qui lui pendille jus-

qu'au flanc, et que Pacate, par derrière, vient soutirer... La rosée emperle les champs, et la Brigade aspire avec ivresse l'humide fraîcheur qui monte des prairies : elle voit les herbages fuïner aux premiers rayons du soleil. Peu à peu la chaleur augmente ; les voyageurs mettent sur leur tête des mouchoirs et des feuillages... Ces graves écoliers s'amuseut à courir après les papillons... Ronsard tombe sur le ventre en les poursuivant ; Bergier plus heureux, en tue un sur la place ; précieuse dépouille qu'il consacre aux Satyres, dans une dédicace gravée sur un saule... Enfin on découvre la vallée d'Arcueil et son vieil aqueduc, et la Brigade salue avec respect l'antique village fondé par Hercule. C'est le terme de l'excursion. Très affamée, la troupe se met à table ; est-il besoin de dire qu'elle fait honneur au repas ? Comme une fête n'est pas complète sans poésie, Daurat se lève et sa voix d'or improvise dans le silence recueilli de ses élèves une ode latine à la fontaine d'Arcueil. Ainsi s'écoule gaiement la journée, et quand Vesper embrunit les cieus, la troupe regagne Paris non sans quelque tristesse au cœur. »

Ce fut encore à Arcueil que, quelques années plus tard, la Pléiade célébra par une sorte de fête païenne le succès obtenu par la tragédie de *Cléopâtre captive* jouée devant Henri II ; le roi en avait magnifiquement récompensé l'auteur.

Une question souvent agitée par les jeunes poètes était de savoir si l'on devait continuer à imiter en latin les poètes anciens, comme le faisait, entre autres, Samon Macrin, que l'on appelait le second lyrique après Horace, ou si notre langue, imposée déjà aux tribunaux par l'ordonnance de Villiers-Cotteret en 1539, ne pouvait pas devenir une langue littéraire et servir à

composer des œuvres plus sérieuses que ces lais, virelais, rondeaux, triolets, ballades et madrigaux, si chers à Marot et à ses émules. Pouvait-elle traiter tous les sujets dont s'était emparée la langue italienne, et permettre d'écrire des sonnets ou des poèmes, comme ceux de Pétrarque et de l'Arioste? Cette idée était déjà en germe dans la préface de la traduction de l'*Art poétique d'Horace*, publiée à Paris, en 1544 ou 1545, par Jacques Pelletier du Mans. En 1548, Thomas Sibilet dans son *Art poétique*, constatait que le sonnet, entre autres genres nouveaux de poésie, était fort usité et bien reçu pour sa nouveauté et sa grâce. Il engageait aussi le public à composer des odes « sur le patron de celles de Pindarus ou d'Horace. » La réforme était dans l'air depuis plusieurs années. Du Bellay eut la gloire de dire hautement, éloquemment, ce que beaucoup pensaient, à commencer par Ronsard, qui peut-être dicta ou écrivit même plusieurs passages du manifeste.

La Défense et Illustration de la langue françoise conseillant de substituer, comme langue littéraire, le français au latin, parut en 1549, aux environs de Pâques qui tombait cette année le 21 avril, chez Arnoul l'Angelier, sous les initiales I. D. B. A. (Joachim du Bellay Angevin). Le privilège est du 20 mars 1548. On sait qu'alors l'année commençait à Pâques.

L'ouvrage comprend deux parties. Dans la première, l'auteur fait connaître les raisons pour lesquelles dans tous les genres d'œuvres littéraires, on doit se servir du français et non plus du latin. Dans la seconde, il indique les moyens à employer pour illustrer, c'est-à-dire pour enrichir cette langue qui ne possède pas encore assez de mots, pour l'élever, la rehausser et l'embellir. Il est facile d'augmenter le vocabulaire par des emprunts

faits aux langues des métiers, des arts, de la guerre, de la chasse. On peut aussi l'illustrer par une certaine imitation des langues grecque et latine qui doit être, l'auteur l'expliquera plus tard dans la préface de *l'Olive*, une sorte d'innutrition. Il faut aussi ne plus se contenter des poésies en usage, mais aborder résolument les genres anciens, l'ode, l'épigramme, la tragédie, la comédie et ce que du Bellay appelle le long poème, c'est à-dire l'épopée. Après quelques réflexions moins importantes, l'ouvrage se termine par une vibrante exhortation aux poètes français d'écrire dans leur langue, au lieu de mendier les langues étrangères comme si nous avions honte d'écrire dans la nôtre, et d'avoir une littérature qui fasse la France l'égale de la Grèce et de Rome.

Ce manifeste écrit à la hâte, plein de phrases empruntées aux auteurs anciens, et même à un Italien contemporain dont plusieurs pages sont littéralement traduites avec cette seule modification que les mots de *langue toscane* sont remplacés par ceux de *langue française*, ce manifeste, dis-je, est souvent diffus, inexact, incomplet en quelques points, se contredisant dans d'autres. Les chapitres sont mal équilibrés entre eux; mais abstraction faite de ces critiques, il faut savoir gré à l'auteur de l'idée qu'il fit triompher et surtout du grand souffle de patriotisme qui anime l'œuvre entière.

Peu après la *Défense* qui fut un coup de foudre pour Marot et ses amis, parut *l'Olive*. C'était comme l'exemple après le précepte. *L'Olive* se composait, à l'origine, de cinquante sonnets, écrits à la manière des Italiens. « Je confesse, dit l'auteur, avoir imité Pétrarque et non lui seulement, mais aussi l'Arioste, et d'autres modernes italiens, pour ce que, en l'argument que je traite,

je n'en ai pas trouvé de meilleurs. » Olive était, disait-on, l'anagramme d'une certaine demoiselle *Violo* que le poète aurait aimée et qu'il aurait voulu célébrer, comme Pétrarque avait chanté Laure; mais les critiques modernes pensent que cette héroïne n'a jamais existé que dans l'imagination de Joachim et que sous ce nom plus ou moins allégorique, nulle femme n'est cachée. M. Chamard le conclut non sans raison, me semble-t-il, de ce fait qu'une seconde édition de ces sonnets est dédiée à Madame Marguerite, sœur du roi. L'auteur aurait-il osé mettre sous l'invocation de cette illustre princesse dont il était, nous le verrons, l'obligé, une œuvre précédemment faite pour sa maîtresse? Il y aurait eu là une sorte d'indélicatesse dont il n'était point capable, et c'eût été un bien maigre cadeau pour une si grande dame.

Quoi qu'il en soit, du Bellay semble, dans cet ouvrage, avoir voulu mettre en humeur le sonnet déjà pratiqué d'ailleurs par Mellin de Saint-Gelais et Marot; mais l'imitation qu'il fait de Pétrarque est vraiment trop servile. Ce n'est souvent qu'une traduction presque littérale. On y trouve aussi trop de métaphores, d'antithèses recherchées, d'allégories obscures ou prétentieuses, de subtilités et de ces souvenirs mythologiques dont abusaient les poètes de ce temps. Le style manque de naturel et de grâce. L'œuvre paraît faible et ne tient pas ce qu'annonçait la *Défense*. On y remarque cependant quelques traces d'une mélancolie toute nouvelle alors, déjà signalée par Charpentier (de Saint-Priest) et, comme l'a dit après lui Sainte-Beuve dans le *Journal des Savants*, à propos de l'édition publiée par M. Marty-Laveaux en 1866, « un accent précurseur de cette haute et pure poésie qui ne s'est pleinement révélé-

lée plus tard que dans les *Méditations* de Lamartine ».

Les sonnets étaient suivis de treize *Odes* dont la publication faillit amener une brouille entre l'auteur et Ronsard qui, après ses études sur Pindare, considérait l'ode comme faisant partie de son propre domaine; mais la colère de celui-ci se calma bien vite, quand il vit que ces prétendues odes n'avaient rien de celles du grand lyrique grec, et n'étaient guère que des épîtres familières adressées à des amis sur l'Anjou, l'inconstance des choses, le premier jour de l'an, le retour du printemps. Elles n'ont ni inspiration, ni large envolée. Le champ de l'ode restait donc ouvert à Ronsard; il n'avait aucune raison d'en vouloir à son ami et ne lui tint pas rigueur.

Le 14 juin 1549, Henri II fit son entrée solennelle à Paris. Les poètes de la Pléiade ne manquèrent pas de se signaler, en cette occasion, par leurs souhaits de bienvenue, et du Bellay adressa au roi une pièce de vers qu'il intitula du nom nouveau de *Prosphonématique*, d'un mot grec qui signifie salutation; ce mot ne devait pas devenir français, moins heureux qu'*épithalame* et *panégyrique*, qui, de même origine, ont conquis chez nous droit de cité. Les vers de du Bellay, avec leurs nombreuses allusions mythologiques, furent bien accueillis et lorsque, deux jours après, ce fut à son tour Catherine de Médicis qui entra dans la capitale, le poète osa se présenter à Madame Marguerite. Elle le reçut « avec une grâce bénigne et tel visage qu'il comprit que ses petits labeurs lui avaient été agréables ». Elle lui parla d'ailleurs de ses œuvres en personne qui les avait lues et savait les apprécier. Elle le félicita, l'encouragea et depuis, le poète ému et reconnaissant lui voua une affection, ou plutôt un culte dont il ne se

départit jamais. Inspiré par elle, il composa de nouvelles pièces qu'il fut admis à lui lire et dont elle voulut bien accepter la dédicace. L'ouvrage parut à la fin de l'année, sous le titre de *Recueil de poésies*; le privilège est du 5 novembre 1549.

Outre le *Prosphonématique*, l'ouvrage contenait un *Chant triomphal sur le voyage de Boulogne*, vile flatterie à l'adresse du roi qui avait inutilement cherché à reprendre Boulogne aux Anglais. On y trouvait aussi des odes célébrant la reine, Madame Marguerite, le cardinal du Bellay et d'autres grands personnages. L'inspiration y manque; l'auteur fait plus appel à ses souvenirs *livresques* qu'à son cœur, et ne met aucune borne à ses adulations. Il veut avant tout se créer des protecteurs; il est devenu un poète courtisan.

Dans la seconde édition de l'*Olive* (privilège du 3 octobre 1550) dédiée, comme nous l'avons déjà dit à Madame Marguerite, le nombre des sonnets était augmenté; on en comptait 115. Il y avait aussi quelques odes nouvelles dont l'une adressée à Salomon Macrin sur la mort de sa femme Gélonis. On ne peut s'empêcher, en lisant celle-ci, de penser à la *Consolation* que, près de cinquante ans plus tard, Malherbe adressait à son ami du Périer sur la mort de sa fille. On y trouve mêmes idées, mêmes sentiments, mêmes comparaisons. Les stances de Malherbe sont d'une langue plus riche, plus parfaite, et naturellement plus rapprochée de la langue actuelle; mais il semble qu'il a écrit avec son esprit, tandis que du Bellay y mettait tout son cœur. Les consolations de Malherbe sont froides : il faut se consoler, oublier, ne chercher aucun remède à un accident qui n'en a pas. La seule science qui nous mette en repos, c'est de vouloir ce que Dieu veut. Du Bellay parle

d'espérance et il dit à son ami que plus tard il retrouvera la moitié de son âme sous l'ombrage des myrtes verdoyants où s'apaisera sa douleur, où ses yeux cesseront de pleurer.

Moins originale, et aussi moins poétique, est la pièce de vers que du Bellay composa pour le *Tombeau de Marguerite de Valois*, reine de Navarre. La Marguerite des Princesses, jadis si célèbre par son *Heptaméron* et par la protection qu'elle accordait aux poètes et aux écrivains, s'était éteinte, un peu oubliée, à la fin de 1549. Les trois filles de l'Anglais Edouard Seymour avaient consacré à sa mémoire une centaine de distiques latins qui parurent en 1550, avec quelques pièces de poésie grecque et latine et une épître où Charles de Sainte-Marthe s'indignait qu'aucun poète français n'eût loué après sa mort celle qui avait été si adulée pendant sa vie. Il prenait à partie notamment Ronsard, en l'appelant l'émule de Pindare, et du Bellay « l'imitateur de Pétrarque ». Ceux qu'il avait nommés et bien d'autres encore relevèrent le gant et du Bellay écrivit la pièce des *Deux Marguerites*, qui nous paraît assez froide comme le sont d'ailleurs la plupart des pièces de commande. On y remarque pourtant un éloge discret de Jeanne d'Albret, fille de Marguerite de Valois, mariée depuis peu avec Antoine de Bourbon, et qui brillait alors à la cour de France autant par son esprit que par sa beauté. C'était une excellente occasion pour se concilier les bonnes grâces de la future reine de Navarre. A cette époque, sans doute, remonte le commerce poétique qu'il eut avec cette princesse si supérieure à son époux. Du Bellay échangea avec elle plusieurs sonnets, assez froids d'ailleurs et trop remplis de souvenirs mythologiques, qui ne furent publiés qu'après sa mort.

En 1552, il perdit son frère aîné, son ancien tuteur, René du Bellay, alors gouverneur de Metz, et qui laissait un jeune fils, Claude, confié par le père mourant à son oncle Joachim. La succession semble avoir été assez embarrassée et notre poète dont la santé était chancelante, fut forcé de faire un voyage en Anjou, y eut beaucoup d'ennuis, et notamment dut soutenir plusieurs procès. Dans les vers latins qui lui servaient souvent à épancher son cœur et à chanter ses maux, il se compare à un pilote voguant par la haute mer sur une galère désarmée et exposée à tous les orages; il réussit, dit-il, à la sauver enfin des écueils et du naufrage; mais le jeune Claude ne survécut pas longtemps à son père; il mourut en juillet 1553.

Les tracas que causa cette tutelle à notre poète ne l'empêchèrent pas de publier dans le courant de 1552 un nouveau recueil intitulé : *Le quatrième livre de l'Énéide de Virgile traduit en vers françois. La complainte de Didon à Énée, prinse d'Ovide. Autres œuvres de l'invention du translateur, par I. D. B. A.*, 1552. Le livre est dédié au grand ami de Ronsard, Jean de Morel, Ambrunois, gentilhomme ordinaire de la maison de la Reine, professeur, écrivain, et riche bibliophile. L'épître est intéressante pour la biographie de notre poète (1) :

« Je n'avais jamais expérimenté la douceur des bonnes lettres, cher ami Morel, sinon depuis que la fortune m'a voulu préparer tant de calamités que je ne serai jamais las de remercier celui qui m'a donné la grâce de les pouvoir supporter jusques ici. Je ne dirai pas par quelle

(1) J'ai pour ces citations adopté l'orthographe moderne, ainsi que l'a fait Sainte-Beuve dans ses études sur du Bellay,

diversité de malheurs s'est jouée de moi cette cruelle arbitre des choses humaines, comme celui qui n'ignore telles plaintes être aussi usitées comme les occasions en sont ordinaires. Je dirai seulement que parmi tant de malheurs (contre lesquels je ne sens ma raison si forte qu'elle m'ait pu armer de suffisante patience) le non moins honnête que plaisant exercice poétique m'a donné tant de consolation, que je ne puis encore me repentir d'y avoir perdu une partie de mes jeunes ans. Ce qui fait que je porte moins d'envie à la félicité de ceux qui, pour détourner le cours de leurs fâcheries ou n'ayant, peut-être, autre occupation, passent le temps en je ne sais quels exercices, dont pour le mieux ils ne peuvent recueillir qu'un bref plaisir suivi d'une longue repentance. Voilà toute la gloire que pour cette heure je prétends donner à la poésie, afin que je ne sois vu trop haut louer l'artifice où j'ai employé une partie de mon industrie. Vrai est que n'ignorant combien le champ de poésie est infertile et peu fidèle à son laboureur, auquel le plus souvent il ne rapporte que ronces et épines, j'avais occasion de n'y dépendre mon labeur, si après la gloire de celui qui départ ses grâces où bon lui semble, et ne les veut être inutiles, je me fusse proposé autre fin que le contentement de mon esprit, accompagné d'un je ne sais quel désir (je n'aurai honte de confesser mon ambition en cet endroit) de témoigner à la postérité que j'ai quelquefois et non du tout ocieusement vécu. Je me laisserai encore abuser d'une si douce folie que de penser mes petits ouvrages avoir trouvé quelque faveur en l'endroit de ceux dont le jugement a bien l'autorité de donner (s'il faut ainsi parler) droit d'immortalité à mes labeurs. Je dirai davantage que ce n'est une des moindres félicités, dont les hommes

se puissent vanter, que d'avoir pu en quelque liberal exercice faire chose agréable aux princes. Et quand la conscience de mon peu de mérite m'aurait du tout retranché l'espérance d'un si grand bien, si est-ce, cher ami, que pour le droit de notre amitié, je prendrai cette hardiesse de me glorifier, en ton endroit seulement, d'avoir quelquefois par la lecture de mes écrits donné plaisir aux yeux clairvoyants de cette tant rare perle et royale fleur des princesses, l'unique Marguerite de notre âge; au divin esprit de laquelle est par moi dès longtemps consacré tout ce qui pourra jamais sortir de mon industrie. Ce sont les principales raisons qui m'ont donné courage de continuer jusques ici en l'étude des choses que j'ai suivies... » Après avoir parlé de ce doux labeur, jadis seul enchantement de ses ennuis et qui de jour en jour devient moins ardent, il déclare que ne sentant plus en lui la première ardeur de cet enthousiasme qui le faisait librement courir par la carrière de ses inventions, il s'est résigné à traduire les anciens, exercice de plus ennuyeux labeur que d'allégresse d'esprit. Il a commencé par le quatrième livre de l'*Énéide*, où les passions amoureuses sont si vivement dépeintes, remettant à plus tard la traduction du 6^e livre. Il y a joint une complainte de Didon à Enée, imitée d'Ovide, pour opposer l'ingénieuse facilité de celui-ci à la divine majesté de Virgile. Puis il a recueilli quelques pièces écrites au jour le jour et répandues dans le public où elles ont été dépravées par une infinité de copies, en attendant qu'il puisse en faire une édition complète en les publiant séparément sous le titre de Lyre chrétienne et de Lyre profane. Il dédie ses œuvres à l'heureuse mémoire de son amitié pour Morel qu'il trouve heureux d'avoir une femme si entièrement conforme à la per-

fection de son esprit, et un ami tel que Michel de l'Hospital, si dignement célébré par leur ami commun, le Pindare français, Pierre de Ronsard.

Il croit nécessaire, se rappelant ce qu'il avait dit dans la *Défense* de l'insuffisance des traductions pour donner perfection à la langue française, de se défendre un peu d'avoir changé d'avis; il l'a fait, dit-il, à l'exemple de tant d'excellents auteurs qui pensent que l'on peut changer d'opinion en matière de lettres. Il n'est pas d'ailleurs partisan de rendre période pour période, épithète pour épithète, nom pour nom; on peut dire plus ou moins, et autrement que celui qui a écrit de son propre style, sans se forcer à demeurer entre les bornes de l'invention d'autrui. Si quelque chose n'a pu être rendu d'assez bonne grâce en un endroit, on peut y remédier en un autre. En résumé, les détails peuvent être différents : il suffit que dans l'ensemble, on puisse reconnaître l'original. Ce sont là plutôt des imitations, des paraphrases, des adaptations que de vraies traductions. Quelles qu'elles fussent d'ailleurs, les « benins lecteurs » s'en contentaient, et la traduction du quatrième livre de l'*Énéide* devait être suivie un peu plus tard de celle du sixième.

Les autres vers traduits étaient des vers d'Ausone, de Buchanan, de Lucrèce, de Cornélius Gallus et d'Adrien Turnèbe.

Quant aux *Autres œuvres de l'invention du traducteur*, ce sont principalement *Les deux Marguerites* où le poète célèbre à la fois la sœur de François I^{er} et celle d'Henri II; une *Ode au cardinal du Bellay*, un *Discours à Salmon Macrin, sur la louange de la vertu*, un *Hymne de santé au seigneur Robert de la Haye*, conseiller au Parlement de Paris, grand ami de Ronsard et de Sibilet,

une *Ode au prince de Melphe*, une autre ode adressée à Bertrand Bergier, ancien condisciple de Poitiers et du collège de Coqueret, *XIII Sonnets de l'honneste Amour*, et, pour ne pas citer toutes ces pièces, la *Complainte du Désespéré*, toute pleine de pensées mélancoliques où le poète se remémore ses soucis, ses douleurs morales et physiques, la perte de sa jeunesse, sa surdité qui augmente, la vieillesse qui le menace avant l'âge. Il maudit le jour qui l'a vu naître, envie le sort des enfants morts dans le sein maternel. Il se demande si après le trépas il trouvera la fin de tant de malheurs, et souhaite à ceux qui le prendront en pitié de ne jamais connaître de pareilles souffrances.

Ici ce ne sont plus des souvenirs des poètes grecs, latins ou italiens, de froides allégories, de savantes antithèses. Du Bellay a souffert et chanté sa souffrance; il s'est montré vraiment poète, comme il devait l'être encore dans les vers qu'il allait écrire pendant son séjour à Rome.

Il s'y rendit à la suite de son oncle le cardinal, qu'Henri II avait chargé d'appuyer de tout son crédit auprès du pape Jules II, les efforts tentés par l'ambassadeur, M. de Lansac, pour faire renouveler une trêve de deux ans conclue le 14 avril 1552 entre le roi et le pape. Le départ eut lieu au mois d'avril 1553. On passa par Roanne, Saint-Symphorien-de-Lay où était mort Guillaume de Langey, par Lyon où Joachim eut le plaisir de voir le poète Maurice Scève, « grand chercheur de l'antiquité, a dit *La Croix du Maine*, doué d'un esprit émerveillable, de grand jugement et singulière invention », et aussi Pontus de Thyard et Guillaume des Autels. Nous ignorons s'il fit alors la connaissance de l'aimable Louise Labbé dont plus tard devait lui parler

si souvent Olivier de Magny. En traversant les Alpes, il fut repris d'une fièvre violente dont il avait senti les atteintes avant de quitter Paris, et faillit en mourir. Une saignée le sauva et le voyage se continua assez facilement par la Suisse, Côme où il se souvint de Pline le jeune, Ferrare, alors une des villes les plus brillantes de l'Italie et le rendez-vous des poètes les plus célèbres. Ce fut dans le courant de juin qu'il entra dans Rome.

Tous ceux qui ayant fait des études classiques et vécu plus ou moins familièrement avec Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live, pour ne citer que quelques-uns des auteurs latins, sont allés à Rome, se figureront facilement l'enthousiasme qui saisit du Bellay à son arrivée dans une ville qui lui rappelait tant de souvenirs. Il en a écrit en latin, dans la pensée sans doute que c'était la langue qui convenait le mieux pour en parler, une description qui faisait l'admiration de Sainte-Beuve. Il y parle avec un vif intérêt, avec une émotion sincère, des ruines si imposantes et si diverses, des monuments anciens toujours debout, des constructions encore inachevées de Saint-Pierre, des chefs-d'œuvre de la sculpture qui s'entassaient dans les palais et les jardins. Il y parle aussi de la vie moderne, du mouvement des rues et des places, de la musique, des danses, des femmes mêmes aux regards vifs et aux allures provocantes. Rien ne lui échappe dès les premiers jours. Il finit en citant les œuvres immortelles écrites par les poètes latins. A ces vers latins sont joints des sonnets, le genre de poésie qui lui était le plus familier ; il en écrit trente-deux sur les *Antiquités* de Rome et il les fera suivre de quinze autres intitulés *Songe* ou *Vision de Rome*. Quelques-uns sont en vers de dix syllabes ; pour le plus grand nombre il reprend l'alexandria.

On sent en les lisant que, bien avant Volney et Chateaubriand, il a eu le sentiment des ruines.

Il semble que son enthousiasme ne tarda pas à diminuer, d'abord parce qu'on se lasse un peu d'admirer ce que l'on voit tous les jours, ensuite parce qu'il eut des occupations qui l'absorbèrent. Le cardinal avait fait de lui une sorte d'homme de confiance, d'intendant chargé de s'occuper des dépenses et de la tenue de sa maison. Sa position auprès du pape le forçait à mener grand train; il y avait plus de cent personnes vivant de ses deniers dans son palais magnifique construit au milieu des ruines des anciens Thermes de Dioclétien. C'étaient des secrétaires, des aumôniers, des médecins, des gentilshommes ayant mission de l'escorter dans les cérémonies, des estafiers, des pages, des cuisiniers, des cochers, des domestiques de toutes sortes, des chanteurs, des joueurs de luth, toute une cour de gens peu occupés, mais coûtant cher. Pour subvenir à toutes ces dépenses, bien qu'il eût en France de gros revenus ecclésiastiques, il lui fallait beaucoup d'argent et il en manquait souvent. Alors c'était l'intendant qui devait s'ingénier à en trouver, emprunter à gros intérêts aux banquiers et aux juifs, faire patienter les créanciers les moins exigeants, donner quelques acomptes aux autres. De plus il accompagnait le cardinal dans ses visites et aux cérémonies; il l'assistait au conclave; or il y en eut deux pendant le séjour qu'il fit à Rome où il connut trois papes.

Le premier, Jules III, élu le 7 février 1550, avait montré, quand il était cardinal, de la fermeté dans l'esprit et une sévérité qui faillit l'empêcher d'être élu; mais dès qu'il avait été sur le trône pontifical, il s'était abandonné au luxe et aux plaisirs, avait d'abord quitté

le parti du roi de France pour celui de Charles-Quint; mais appauvri par Henri II qui défendait à ses sujets de lui envoyer de l'argent, il était revenu à résipiscence et, par l'intermédiaire du cardinal de Tournon, avait signé avec le roi une trêve de deux ans (16 avril 1552). C'est cette trêve que l'ambassadeur, Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, était chargé de renouveler et dans cette œuvre il devait être appuyé par le cardinal du Bellay. La tâche n'était pas facile, le pape hésitait à se prononcer; il passait son temps à édifier et à embellir près de la porte del Popolo, un jardin magnifique, où il donnait des festins somptueux et des fêtes païennes, en compagnie de ce jeune Innocent, bouffon et montreur de singes, rencontré par hasard à Plaisance ou à Parme, et qu'il chérissait d'une étrange affection; ce triste personnage avait même, malgré l'opposition du Sacré-Collège, été revêtu de la pourpre cardinalice et surnommé Simia par les Romains, qui se rappelaient son ancien métier. Du Bellay s'en indigne dans un sonnet si violent qu'il fut, avec plusieurs autres, retranché dans la seconde édition des *Regrets* et ne fut réimprimé qu'en 1849 par M. de Montaiglon. Dans un autre sonnet, rapprochant du Jupiter céleste le pape, Jupiter terrestre, il lui reproche d'avoir plus de cinquante Ganymèdes et de s'enivrer de bon vin en guise de nectar. Quand Jules III mourut, le 23 mars 1555, du Bellay lui fit en latin une épitaphe satirique non moins sanglante que ne le fut ce mot écrit par l'ambassadeur français au connétable de Montmorency : « Le pape a été pleuré par ce peuple, tout ainsi qu'il est accoutumé de faire à Carême-prenant. »

Le conclave se réunit en avril et du Bellay accompagna son cardinal comme conclaviste. On le suppose

du moins par un sonnet où, comme l'a dit Sainte-Beuve, « l'on a en quatorze vers la réalité mouvante du spectacle, la brigue à huis clos, les bruits du dehors, les fausses nouvelles, les paris engagés pour et contre ».

Ce fut un Italien, le cardinal de Sainte-Croix, qui fut élu le 9 avril, au lieu du cardinal de Ferrare désiré par Henri II. Il prit le nom de Marcel II et se montra disposé à entreprendre d'utiles réformes dont du Bellay le loua; mais il n'eut pas le temps de « curer le cloaque immonde où pendant six ans son prédécesseur avait entassé des vices qui empoisonnaient le monde ». La puanteur était si forte qu'il en fut, dit le poète, étouffé et tomba mort au milieu de l'œuvre qu'il avait entreprise. En réalité c'était un vieillard débile qui s'éteignit après 21 jours de pontificat, dans la nuit du 30 avril.

Du Bellay assista donc, pour la seconde fois au conclave. Caraffa, cardinal Théatin, fut élu et prit le nom de Paul IV. Le cardinal du Bellay, le plus ancien des cardinaux-évêques résidant à Rome, lui succédait comme doyen du Sacré-Collège et pouvait, à ce titre, rendre encore de grands services à la France; mais sous l'influence des cardinaux Caro Caraffa et de Lorraine il était devenu suspect à Henri II et ne tarda pas à tomber en disgrâce, gros chagrin pour Joachim quand il vit qu'après quarante ans de fidèle service, son oncle était traité de telle manière. Comprenant alors qu'il ne pouvait pas espérer grand'chose du côté de la France, Joachim se tourna du côté de Paul IV et composa sur son pontificat une ode des plus flatteuses. La nef romaine, disait-il, longtemps ballottée sur les flots contraires, (l'idée ne lui vint pas de parler de *gaffe*) allait être enfin sauvée grâce à son nocher prudent et

ferme. Paul IV songeait en effet à réformer l'Église et venait d'instituer pour cela une vaste congrégation de cardinaux et de docteurs. Il se proposait aussi d'expulser enfin de l'Italie les *barbares*, c'est-à-dire, les Espagnols; dans ce but il signait à Saint-Pierre avec les cardinaux de Lorraine et de Tournon, représentants du roi de France, un traité d'alliance offensive et défensive, à la grande joie des bannis de Florence et de Naples, réfugiés auprès de lui.

Exactement deux mois après, le 15 février 1556, on apprenait à Rome la stupéfiante nouvelle que le roi Henri II venait de conclure avec Charles-Quint, à Vauxcelles, près de Cambrai, une trêve de cinq ans. La désolation fut grande et le pape se plaignit d'être trahi. A quoi bon pour lui ce traité d'alliance offensive et défensive, s'il ne pouvait plus compter sur les armées françaises? C'était un triomphe pour les Impériaux qui profiteraient de la trêve pour reprendre des forces, un coup terrible pour Florence. Du Bellay crut cependant devoir écrire un Discours au Roi sur la trêve de l'an MDLV, où il loue Henri II d'avoir su réfréner sa fureur pour faire triompher sa bonté; il le félicite d'être plus humain que Trajan, plus heureux qu'Auguste et de s'être souvenu qu'il est le roi très chrétien. Il l'invite à entreprendre une nouvelle croisade pour chasser les Turcs d'Europe. Mais voici un autre coup de théâtre : Charles-Quint abdique et se retire dans un cloître; le cardinal Carafa sollicite de nouveau l'appui des Français contre les Espagnols et le pape plus qu'octogénaire prend les armes pour résister aux soldats de Philippe II. Curieux contraste que celui de cet empereur belliqueux ne songeant plus qu'à servir Dieu, et de ce vieux pape qui veut être César. Du Bellay, s'adressant à Morel, fait

le parallèle des deux anciens adversaires et infère qu'il est mal aisé que l'un soit bon guerrier, que l'autre soit bon ermite. Henri II promettait de l'argent et des hommes, mais Philippe II envahit les États du pape. On ne parle plus à Rome que de sang, de feu, de guerre. Paul IV passe des revues; le canon tonne au château Saint-Ange; les boutiques sont fermées; les marchands prennent les armes; des soldats étrangers traitent Rome en ville conquise. Du Bellay se désole d'être au milieu d'un pareil tumulte, et il trace un tableau saisissant de tout ce qu'il voit et entend. Enfin le duc François de Guise, à la tête d'une armée française, entre dans Rome le 2 mars 1557, et en part bientôt pour aller conquérir le royaume de Naples. Hélas ! au lieu d'avoir à célébrer sa victoire, notre poète qui lui avait souhaité le succès, n'eut qu'à pleurer sur la jeunesse française décimée par les troupes espagnoles. Bientôt même, Henri II, dont les armées avaient été battues à Saint-Quentin, rappelait le duc de Guise pour lui donner le commandement de toutes les troupes du royaume, mais cela est hors de notre sujet. Revenons à du Bellay.

Les derniers événements auxquels il avait assisté avaient achevé de le décourager. Venu à Rome dans l'espoir d'y apprendre la philosophie, les mathématiques, le droit, la médecine, la théologie, de jouir de la peinture et de la musique, il n'avait trouvé que soucis, chagrins, dégoûts, déboires de tout genre. Il s'était flatté de s'enrichir, de se faire une position; il restait sans argent, sans honneurs. Sa vie n'était qu'un dur esclavage et il ne cessait de faire le contraire de ce qu'il aurait voulu faire. Cloué sur l'Aventin comme Prométhée sur son rocher, il chante ses ennuis en pleurant, si bien qu'en les chantant, dit-il, souvent il les enchante.

C'est par ses vers devenus ses confidents les plus intimes, qu'il exprime naïvement tout ce qui touche son cœur, endort les soucis qui le rongent, oublie les importunités des créanciers, les ennuis des domestiques, les sévères sourcils du cardinal. D'autres fois, il s'indigne contre la cour romaine, siège des sept péchés capitaux, contre les mœurs dépravées des cardinaux, contre l'impudence des courtisanes; il poursuit de sa haine les banquiers intraitables, les juifs usuriers, les intrigants de tout genre, les vaniteux, les hypocrites et tous ceux qui viennent chercher fortune en Italie.

Il néglige les amis qu'il s'était faits à Rome, Annibal Caro, le nouveau Pétrarque; Fulvio Orsini, protecteur des artistes; Basilio Zanchi, littérateur et poète latin; Fausto Sabeo, bibliothécaire du Vatican. Il ne va plus écouter les nouvelles dans la boutique du barbier Pierre, ni s'ébattre avec Marault dans la vigne que le cardinal possédait du côté de Saint-Laurent-in-Palisperne; il ne plaisante plus avec Le Breton, l'un des secrétaires de son maître. Il ne fait que se lamenter en compagnie de son ancien condisciple au collègue de Coqueret, Olivier de Magny, venu à Rome en 1555, comme secrétaire de l'ambassadeur d'Avanson, et qui déplore ses propres malheurs dans *Les Soupirs*, dont la publication aura lieu en 1557. Tous deux cherchent à se soutenir, à s'encourager, à se consoler; mais bientôt du Bellay est pris d'une véritable nostalgie. Il regrette d'être venu en Italie, d'avoir quitté Ronsard, Morel, tous ses amis et surtout M^{me} Marguerite qui « d'un œil divin l'encourageait et le favorisait ». Il revoit par la pensée le plaisant séjour de sa terre angevine; les bois, les jardins, les prés que baigne la Loire, le clos de sa pauvre maison et l'ardoise qu'il préfère aux marbres les

plus purs. C'est alors qu'il écrit son fameux sonnet *Plus me plaît le séjour*, etc., plein d'une mélancolie si tendre, de sentiments si sincères et si délicats, et dont les vers sont trop connus pour que je croie nécessaire de les citer ici.

Cependant, à la fin de la troisième année de son séjour à Rome, il y eut comme une trêve dans sa douleur ; il rencontra celle que dans ses vers latins il nomme Faustine. Elle avait les yeux et les cheveux noirs, un large front d'ivoire, des joues et des lèvres roses, une poitrine de neige. Ils s'aimèrent peu de temps et ne se rencontrèrent que trois ou quatre fois. Elle dépendait d'un vieux mari jaloux qui se fâcha et la fit enlever de chez sa mère où elle s'était réfugiée, pour l'enfermer dans un couvent, pauvre colombe (on a supposé que de son vrai nom elle se serait nommée Colomba) arrachée par un vautour cruel. Peu de temps après, il la reprit chez lui, mais la tint sévèrement captive dans sa maison. Un second poème laisse supposer que les deux amants trouvèrent le moyen de se rejoindre, et le poète chanta le retour de sa colombe en des vers latins qui rappellent à M. Faguet ceux de Catulle.

L'affaire causa-t-elle quelque scandale ? Des plaintes furent-elles adressées par le mari au cardinal ? Ce qui est certain, c'est que le poète dut quitter Rome un peu précipitamment, dans la seconde quinzaine d'avril 1557. En route il ajouta quelques sonnets à ceux qu'il avait composés à Rome ; ce sont comme les feuillets d'un journal de voyage.

Il passa par Urbin, patrie de son ami Vineus, où il trouva d'aimables hôtes ; par une partie des États du pape où il souffrit de la faim et de la soif ; par Ferrare qui lui parut un véritable enfer ; par Venise dont il trace

un tableau satirique; par le pays des Grisons si affreux que les plus grands coupables rachèteraient leurs péchés en y séjournant quelque temps; par la Suisse, et la description qu'il en fait, est comme une petite eau-forte saisissante; on l'a d'ailleurs tant fait boire en ce pays, qu'il ne se souvient plus de ce qu'il a vu. A Genève il lui a semblé que régnaient l'hypocrisie, l'avarice, l'envie : jamais il n'avait rencontré tant de gens médisant les uns des autres. Mais quelle joie quand il est arrivé à Lyon ! il s'y compare à Énée entrant dans l'Élysée. Que de banquiers dans cette ville, que d'imprimeurs, d'armuriers, de marchands de toute sorte ! Que de belles maisons et de ponts d'une solidité à toute épreuve ! Enfin il rentre à Paris qui vaut pour lui autant que la Grèce, Rome, l'Asie et l'Afrique. Il s'y étonne de tout; des badauds, et déjà des embarras de voitures et aussi de la boue. C'était dans les derniers mois de 1557.

Les premiers sonnets qu'il écrit de Paris sont comme des lettres destinées à prévenir de son retour. Ils sont adressés à Dilliers, à Ronsard, à Gizet, à Gordes, à Belleau, à Morel, le plus sûr de ses amis, à Baïf, à Pontus de Thiard, à Belleau, à Olivier de Magny. Il pense ensuite à se rappeler au souvenir de ceux qui pourront être ses protecteurs à la cour, Diane de Poitiers, d'Avanson, Jean Bertrand, garde des sceaux, Michel de l'Hopital, les cardinaux de Lorraine et de Châtillon; puis de plus hauts personnages encore, Marie Stuart, Catherine de Médicis, le dauphin, la reine de Navarre, Marguerite de Navarre, et l'autre Marguerite, sa chère Marguerite de France, sœur de Henri II, dont il loue la grâce, la douceur, la bonté et qu'il célèbre encore dans de nouveaux sonnets adressés à Vineus, à Daurat à

Ronsard, à Morel. Le dernier est pour le roi de France dont il sollicite les faveurs.

Ce volume des *Regrets*, la plus personnelle des œuvres de du Bellay, celle où il se montre vraiment un grand poète, parut en 1558, la même année que les *Antiquités de Rome*, les *Poemata* et les *Jeux rustiques*.

Il nous reste à dire quelques mots de ce dernier ouvrage. On y trouve de petits vers que le poète a fait pour se distraire, des pièces imitées de Virgile ou des poètes latins modernes, des *Baisers*, des *Épithaphes* d'un chien et d'un chat, des *Satires* contre les *Pétrarquistes* et les courtisanes de Rome, enfin quelques pièces champêtres, la célèbre villanelle du *Vanneur de blé*, qui est dans toutes les mémoires, et enfin le petit poème à *Vénus* « nonchalant comme la saison douce, dit M. Faguet, vif comme le désir, et furtif comme le larcin ».

En même temps qu'il s'occupait de la publication de ces volumes, du Bellay avait fort à faire à Paris. Son oncle l'avait chargé de ses intérêts, c'est-à-dire surtout de faire rentrer l'argent qui lui revenait des bénéfices possédés en France et de l'exercice de son droit de nomination à certaines prébendes. Il eut à ce sujet de sérieux démêlés avec son cousin germain Eustache du Bellay, évêque de Paris, et celui-ci pour enlever à Joachim les bonnes grâces du cardinal, envoya à Rome un exemplaire des *Regrets*, qui venaient de paraître, en l'accompagnant sans doute d'insinuations malveillantes et perfides. Le cardinal se fâcha, pensant que quelques-uns de ces sonnets, indignes de la gravité ecclésiastique, pouvaient le compromettre lui-même. Nous n'avons pas la lettre qu'il écrivit à son neveu, mais la réponse de celui-ci a été publiée avec d'autres lettres du poète, retrouvées d'abord par M. Revillout, à Montpellier, et

réimprimées, plus complètes, par M. de Nolhac. Il se défend contre les calomnies dont il se dit la victime, déclare que s'il a publié les *Regrets*, c'est parce qu'il en courait partout des copies inexactes, qu'il ne pensait pas y avoir rien écrit qui pût offenser personne, que d'ailleurs les plus notables personnages du royaume, le chancelier de l'Hospital entre autres, lui en ont fait des compliments; qu'il ne craignait pas l'Inquisition dont on le menaçait, parce qu'il était bon catholique; qu'il avait toujours été dévoué au cardinal, et l'avait loyalement servi; que les vers qui lui étaient reprochés n'étaient que « choses frivoles dont personne ne se doit scandaliser s'il n'a les oreilles bien chatouilleuses ». Il terminait ainsi : « Voilà, Monseigneur, la grande méchanceté que j'ai commise en votre endroit, vous suppliant très humblement au reste de prendre en bonne part ce qu'en une si juste défense que celle de son honneur, j'ai répondu non à vos lettres, mais aux calomnies de ceux qui m'ont déferé envers vous, sans les avoir jamais que je sache offensés ni de fait ni de parole. Dieu le leur pardonne, car quant à moi toute la vengeance que j'en désire, c'est qu'il me donne la grâce de prendre cette persécution en patience, et à eux de reconnaître le tort qu'ils m'ont fait. »

Sous l'influence de ces contrariétés, la santé de du Bellay s'altérait de plus en plus; sa surdité augmentait; il ne quittait presque plus la chambre. Il eut encore un grand chagrin, celui de ne pouvoir aller dire adieu à M^{me} Marguerite qui venait d'épouser le duc de Savoie.

Il écrivit à ce sujet à Jean de Morel, « son plus fidèle et cher ami » une lettre qui exprimait toutes ses douleurs; elle porte la date du 5 octobre 1559.

« Monsieur et frère, ne m'ayant, comme vous savez,

permis mon indisposition de pouvoir faire la révérence à Madame de Savoie, depuis la mort du feu Roi, que Dieu absolve, j'ai pensé que pour réparer cette faute et pour me ramentevoir toujours en sa bonne souvenance, je ne lui pouvais faire présent plus agréable que ce que je vous envoie pour lui présenter, s'il vous plaît, de ma part. C'est le Tombeau latin et français du feu roi, son frère... Je l'eusse bien pu enrichir de figures et inventions poétiques davantage qu'il n'est... Tel qu'il est, si Madame s'en contente, j'estimerai mon labeur bien employé, ne m'étant jamais, comme vous savez mieux qu'homme du monde, proposé autre but ni utilité à mes études que l'heur de pouvoir faire quelque chose qui lui fût agréable.»

Il fait ensuite une allusion discrète aux présents qu'il avait espéré recevoir du feu roi et à la situation pénible où il se trouve.

« J'avais (et peut-être non sans occasion) conçu quelque espérance de recevoir un jour quelque bien et avancement de la libéralité du feu roi, plus par la faveur de Madame, que pour aucun mérite que je sentisse en moi. Or Dieu a voulu que je portasse ma part de cette perte commune, m'ayant la fortune, par le triste et inopiné accident de cette douloureuse mort, retranché tout à un coup, comme à beaucoup d'autres, le fil de toutes mes espérances. Ce désastre, avec le partement de Madame, qui, à ce que j'entends, est pour s'en aller bientôt ès pays de Monseigneur le duc son mari, m'a tellement étonné et fait perdre le cœur, que je suis délibéré de ne jamais plus retenter la fortune de la cour, m'ayant, *nescio quo fato*, été jusqu'ici toujours si marâtre et cruelle; mais *abdere me in secessum aliquem*, avec cette brave devise pour consolation : *spes et for*

tuna valet. Et qui serait si fol de se vouloir dorénavant travailler l'esprit pour faire quelque chose de bon et de digne de la postérité, ayant perdu la faveur d'un si bon prince et la présence d'une telle princesse, qui depuis la mort de ce grand roi François, père et restaurateur des bonnes lettres, était demeuré l'unique support et refuge de ceux qui en font profession? Je ne puis continuer plus longuement ce propos sans larmes, je dis les plus vraies larmes que je pleurai jamais : et je vous prie m'excuser si je me suis laissé transporter si avant à mes passions, qui me sont, comme je m'assure, communes avec vous et avec tous ceux qui sont, comme nous, admirateurs de cette bonne et vertueuse princesse, et qui véritablement se ressentent du regret que son absence doit apporter à tous amateurs de la vertu. Quant à moi (*et hoc mihi apud amicum liceat*) encore que jusques ici j'aie enduré des indignités de la fortune autant que pauvre gentilhomme en pourrait endurer : si est-ce que pour perte de biens, d'amis et de santé, et si quelque autre chose nous est plus chère en ce monde, je n'ai jamais éprouvé de si grand ennui que celui que j'ai dernièrement reçu de la mort du feu roi, et du prochain département de Madame, qui était le seul appui et colonne de toute mon espérance. »

Il insiste ensuite sur sa cruelle infirmité qui ne fait qu'augmenter, et le contraint à ne converser avec ses amis (nous le savons d'autre part) que par écrit.

« A tout le point si cette fâcheuse et importune surdité, qui me contraint depuis un mois de demeurer continuellement enfermé en une chambre, eût attendu quelque autre saison et ne m'eût ôté si mal à propos le moyen de pouvoir faire la révérence à Madame et lui baiser les mains devant son département, j'aurais

moins d'occasion de me plaindre de ma fortune; mais vous ferez, s'il vous plaît, ce devoir pour moi... »

Il ajoute que ne pouvant se joindre aux serviteurs qui accompagnaient Madame en son voyage, il la suivra du moins de ses vœux pour sa prospérité et sa santé. « Ce qui me restera de consolation sera une conscience de bonne, pure et sincère volonté envers Dieu et envers les hommes, avec contentement ou, s'il faut dire ainsi, cette gloire, qu'ayant, en la profession où j'ai été poussé, plutôt par nécessité que par élection, rencontré tant d'heur que de plaire à Madame, je me puis vanter d'avoir été agréable à la plus sage, vertueuse et humaine princesse qui ait été de son temps. »

Moins de trois mois après avoir écrit cette lettre si mélancolique, Du Bellay qui n'avait pas tout-à-fait trente-cinq ans, fut frappé d'apoplexie et mourut presque subitement, le 1^{er} janvier 1560. Il avait travaillé, les jours précédents, à un recueil d'*Étrennes latines* adressées à ses amis, et venait de souper gaiement chez un de ses compatriotes, Claude de Bize, chantre en l'église Notre-Dame. Jadis il avait rêvé d'une sépulture auprès d'une source, non loin de la Loire, « son fleuve paternel », et une de ses pièces de vers en fait foi. Ses amis l'avaient-ils oublié? Les circonstances ne leur permirent-elles pas d'exécuter ces suprêmes volontés du poète? Le chapitre de la cathédrale décida que, par considération pour son illustre famille, il serait inhumé, comme un chanoine, et la cérémonie se fit le 4 janvier, après vêpres, à Notre-Dame, en la chapelle de Saint-Crépin et Saint-Crépinien. Son tombeau a disparu depuis, peut-être en 1758, à la suite de réparations faites dans l'église; mais son nom, tout au moins celui de sa famille, a été donné à l'une des rues du quar-

tier, et le 2 septembre 1894, la ville d'Ancenis lui a érigé une statue de bronze due au sculpteur Adolphe Léofanti, et qui se dresse en face de ce petit Liré où il était né et avait passé sa jeunesse.

Louis HUMBERT.

